


**COMITE DE PILOTAGE**
**15<sup>ème</sup> Réunion extraordinaire du Comité de pilotage, tenue le  
vendredi 18 décembre 2020**
**Compte-rendu**

Le vendredi 18 décembre 2020, le Comité de pilotage de l'ITIE-Togo a tenu sa quinzième réunion extraordinaire, première de l'année, dans la salle de réunion du Ministère de l'Energie et des Mines. La réunion a été présidée par Madame le Ministre délégué auprès du Président de la République chargé de l'Energie et des Mines, Présidente du Comité de pilotage. Quatorze (14) membres titulaires du Comité de pilotage ont pris part à cette réunion ainsi que le Coordonnateur national de l'ITIE-Togo et ses collaborateurs. Ci-joint la liste de présence.

La Présidente a ouvert la réunion à 15 heures 20 minutes d'abord par les mots de bienvenue à l'endroit de tous les participants avant de situer le contexte de la convocation de cette rencontre. En effet, la présente réunion a été convoquée dans le cadre de la mission à Lomé du consultant recruté pour l'établissement des directives permettant la mise en œuvre des Exigences de l'ITIE sur la propriété réelle.

Au cours de sa mission, le consultant, Monsieur Karim LOURIMI, a rencontré les différentes structures de l'Etat susceptibles de lui fournir la documentation nécessaire pour ses travaux. A la fin, il a souhaité rendre compte des résultats de sa mission au Comité de pilotage.

La Présidente a donc donné la parole à Monsieur LOURIMI pour sa présentation. Ainsi, le consultant a expliqué aux membres du Comité de pilotage les objectifs de ses travaux qui consistent à produire une étude pour la mise en œuvre des exigences ITIE relatives à la propriété effective au Togo. Les parties prenantes consultées sont les suivantes : l'Administrateur du Fichier National du Registre du Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM), la Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG), le Ministère de l'Energie et des Mines, l'Office Togolais des Recettes (OTR), la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF), la Haute Autorité de Prévention et de Lutte Contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA) et la Cour Constitutionnelle.

Dans son exposé, le consultant a présenté l'importance de la divulgation des données sur les propriétaires effectifs, la propriété réelle selon la Norme ITIE 2019 (Exigence 2.5) et selon la législation togolaise. Il a également fait une analyse comparative sur la propriété effective dans d'autres pays ainsi que l'analyse des registres consultés au niveau des parties prenantes rencontrées.

Pour finir, le consultant a fait ressortir les obstacles à la divulgation des données sur les bénéficiaires effectifs et a formulé des recommandations et les actions prioritaires à entreprendre dans le sens de la divulgation des propriétaires effectifs.

L'exposé a donné lieu à un débat au cours duquel les membres ont voulu en savoir plus sur ce qui est prévu pour les personnes politiquement exposées, les prochaines étapes des travaux du consultant et le chronogramme des actions prioritaires ressorties dans la présentation.

Les différentes questions ont reçu des réponses idoines de la part du consultant qui a promis mettre à la disposition de tous les membres, la copie de sa présentation. Il a informé les membres que leurs amendements à la présentation seront pris en compte dans le projet de rapport de ses travaux qui sera disponible dans la deuxième moitié du mois de janvier 2021.

Dans les divers, le Coordonnateur national a informé les membres du Comité de pilotage du décès de Monsieur ATCHONGBLE Dossè, représentant de l'Association des Sinistrés des Phosphates du Togo (ASIPTO) comme membre suppléant au sein du collège de la société civile du Comité de pilotage. Une minute de silence a été observée pour le repos de son âme.

La réunion a été clôturée à 18 heures.

**Adopté à Lomé, le 14 juillet 2021**

*Pour le Comité de pilotage  
Séance extraordinaire du 18 décembre 2020*

Le Coordonnateur national



**Didier Kokou AGBEMADON**

La Présidente



**Mawunyo Mila AZIABLE**